

Michelle LECOLLE, Marie-Anne PAVEAU, Sandrine
REBOUL-TOURÉ, dirs, « Le nom propre en discours »,
Les Carnets du Cediscor, 11

2009, 216 p. Accès : <http://cediscor.revues.org/729>.

Jean-Louis Vaxelaire



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/8540>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.8540](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.8540)

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 31 août 2013

Pagination : 434-436

ISBN : 978-2-8143-0162-7

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Jean-Louis Vaxelaire, « Michelle LECOLLE, Marie-Anne PAVEAU, Sandrine REBOUL-TOURÉ, dirs, « Le nom propre en discours », *Les Carnets du Cediscor*, 11 », *Questions de communication* [En ligne], 23 | 2013, mis en ligne le 30 septembre 2013, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/8540> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.8540>

À la croisée des paradigmes historiques, philosophiques, anthropologiques, à travers une histoire européenne de l'oralité, cet essai a pour ambition de réintroduire le sujet vivant au sein du couple oralité/éducation.

Catherine Gravet
Université de Mons, B-7000
 catherine.gravet@umons.ac.be

Michelle LECOLLE, Marie-Anne PAVEAU, Sandrine REBOUL-TOURÉ, dirs, « Le nom propre en discours ».
Les Carnets du Cediscor, 11, 2009, 216 p. Accès : <http://cediscor.revues.org/729>.

Un colloque s'étant déroulé le 12 octobre 2006 à Paris est à l'origine de cette livraison des *Carnets du Cediscor*. Elle comprend un avant-propos des éditrices (pp. 9-20), huit articles, tirés de présentations orales auxquelles s'ajoute une postface de Marie-Noëlle Gary-Prieur (pp. 153-168). Les huit articles sont regroupés en trois parties. La première (pp. 23-57) – contributions de Guy Achard-Bayle (pp. 23-37) et Georgeta Cislaru (pp. 39-57) – est liée à la fonction identificatrice du nom propre, la seconde (pp. 61-106) – Marie Veniard (pp. 61-76), Alice Krieg-Planque (pp. 77-90) et Michelle Lecolle (pp. 91-106) – au rapport entre nom propre et référent dans la presse et la troisième (pp. 109-150) – Inna Khmelevskaïa (pp. 109-119), Marge Käsper (pp. 121-136) et Marie-Anne Paveau (pp. 137-150) – au poids culturel et historique que peuvent posséder des noms tels *Zinedine Zidane* ou *Karl Marx*.

Je m'excuse par avance d'aborder mon expérience personnelle, mais cet ouvrage m'a remémoré l'organisation, en 2003, d'une journée d'études sur les noms propres où j'appelai de mes vœux une remise en cause des théories du nom propre (Jean-Louis Vaxelaire, *Les noms propres. Une analyse lexicologique et historique*, Paris, H. Champion, 2005) qui, dans leur majorité, me semblaient inspirées par une tentation logicienne, pour en revenir à une approche plus précisément linguistique ou, pour le formuler très simplement, traiter les noms propres en tant que mots avant de penser à leur référent. Le monde de l'analyse du discours dont proviennent la majorité des auteurs m'était alors étranger et je n'aurais pas pensé à faire appel à des contributions venant de cette partie de la discipline. À la lecture de l'ouvrage, je m'aperçois de mon erreur car la somme de ces articles apporte un souffle nouveau dans l'étude synchronique des noms propres.

Le premier apport est d'ordre méthodologique. Les linguistes qui ont précédé ces auteurs ont pu employer des exemples authentiques, mais ceux-ci étaient parfois noyés dans des exemples inventés et, surtout, ils se focalisaient très majoritairement – et même de manière avouée chez Kerstin Jonasson (*Le nom propre : constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1994), par exemple – sur les anthroponymes et les toponymes. Le recours à des corpus réels dans les divers articles du recueil permet non seulement de démontrer que la classe des noms propres est bien plus large qu'on ne le pense généralement, mais fait aussi réfléchir aux conséquences qui en découlent.

Un des résultats particulièrement importants provient de l'insistance sur la diversité de la classe des noms propres. Dans tous les travaux, on recense des noms de personnes et de lieux, mais aussi des noms de clubs sportifs, de guerres, d'affaires, d'événements, de périodes, etc. Cela pourrait sembler n'être qu'un détail ; au contraire, la reconnaissance de cette hétérogénéité est primordiale dans l'étude des noms propres car elle permet de combattre les idées reçues les plus couramment lues. Incidemment, on remet en cause des dogmes centenaires : des critères telle la majuscule initiale, censée marquer la frontière infranchissable entre nom propre et nom commun chez certains auteurs – entre autres auteurs, Alain Frontier (*La grammaire du français*, Paris, Belin, 1997) –, ne sont pas suffisants. Ainsi Alice Krieg-Planque (p. 81) classe-t-elle parmi les noms propres des noms d'événements et de périodes historiques sans majuscule initiale tels que *la chute du mur*, *l'exode*, *le génocide*, *la restauration* ou encore *la révolution de velours*. Comme elle le montre dans un autre passage (p. 88), la question de la majuscule se retrouve dans l'hésitation entre *le 11 septembre* et *le 11 Septembre* (ou encore des variantes avec un trait d'union pour distinguer plus clairement nom d'événement et date). Ces mêmes exemples prouvent également que le critère récurrent de l'absence de déterminant (ou d'un déterminant \emptyset intégré au sein du nom propre) ne fonctionne pas dans tous les cas : le nom *la Guerre de Cent Ans* doit nécessairement être précédé d'un article lorsque l'on souhaite l'employer dans un texte. Enfin, la question de la traduction des noms propres n'est pas abordée dans cet ouvrage, mais on peut comprendre au regard de quelques-uns des exemples donnés (*11 septembre*, *Guerre du Golfe*, etc.) que la prétendue intraduisibilité des noms propres ne touche que certaines catégories et non la totalité.

L'hétérogénéité de la classe générale des noms propres concerne également celle des anthroponymes. Contrairement à ce qu'on lit parfois (Jean-Louis Vaxelaire, *op. cit.*, 2005, p. 619), on n'a pas, *a priori*, un seul et unique nom, mais plusieurs liés à des situations diverses. Les surnoms, les diminutifs, sont une réalité quotidienne. Le pseudonyme, qui est le sujet de l'article de Georgeta Cislaru (pp. 39-57), en est une autre aujourd'hui, à l'ère de l'internet, où chacun se choisit un – voire plusieurs – nom(s) s'il souhaite conserver une part d'anonymat. Le pseudonyme relève peut-être même de la quasi-nécessité dans quelques pratiques récentes : on imagine mal un dénommé *Jean-Pierre Dupont* qui choisirait de participer à un chat pour adolescents en conservant son nom dans son intégralité : ainsi instituerait-il une distance par rapport aux autres participants, une distance qui n'existerait pas s'il adoptait un pseudonyme tel que *Jr, Jeepee55* ou *Frodon*.

L'emploi de corpus réels, qui est en premier lieu un choix méthodologique, aboutit donc à une remise en cause de postulats théoriques fortement ancrés comme ceux qu'on vient d'aborder. Il en existe d'autres, comme celui du contenu sémantique des noms propres. À la suite des logiciens John S. Mill (*Système de logique déductive et inductive*, Bruxelles, P. Mardaga, 1988) et Saul Kripke (*La logique des noms propres*, Paris, Éd. de Minuit, 1980), il est de coutume d'écrire que les noms propres sont vides de sens.

Certes, ce qu'on appelle *sens* peut avoir plusieurs définitions, mais il existe un sens linguistique des noms propres, ce que démontre Maire-Anne Paveau (pp. 137-150) lorsqu'elle annonce que « la victoire de Diên Biên Phu » lui semble très étrange (p. 150). Parce qu'il fait partie en français des noms de défaites (n'oublions pas que ce qui est une défaite pour les locuteurs d'une langue est une victoire pour les locuteurs d'une autre), ce nom peut être associé à *Waterloo* et à *Trafalgar* mais plus difficilement à *Bruxelles* ou *Venise* qui n'entrent pas dans la même catégorie. Si la signification des noms propres est limitée, ils possèdent au moins un trait sémantique les rattachant à une classe : *défaite* est probablement celui qui sera le plus souvent accolé à *Diên Biên Phu* par les Français.

Un résultat très intéressant ressort des deux articles de Marge Käsper (pp. 121-136) et de Michelle Lecolle (pp. 91-106) : au sein d'un corpus, la différence entre nom propre et nom commun n'est plus aussi prégnante que dans les grammaires, les mots *Pravda*, *Lénine*, *Marx* et *goulag* voisinent ainsi et ont des liens sémantiques évidents (par surcroît, on remarquera

que si des noms propres et des noms communs peuvent faire partie d'une même liste, il devient difficile d'affirmer que les premiers n'ont aucun sens). De même, on entre avec le couple *Outreau* et *pédophilie* – synonymes dans quelques contextes – dans des ensembles culturels où la catégorie grammaticale devient largement secondaire. Le locuteur ne se soucie pas nécessairement de savoir s'il emploie un nom propre ou un nom commun, seul l'ensemble de son message importe. On pourrait être tenté de considérer le sémantisme du nom *Outreau* à la manière de n'importe quel néologisme car, comme l'explique Michelle Lecolle, « le sens de *Outreau* est composite et [...] ce caractère composite provient de l'histoire des emplois du nom et de la somme des discours qui s'en sont saisis sous un angle ou un autre » (p. 105).

Le vif intérêt qu'offrent ces articles n'empêche pas quelques critiques. Ainsi peut-on regretter une création terminologique parfois superflue et la difficulté de cerner la place de la référence au sein de la linguistique.

En ce qui concerne le premier point, la différenciation qu'établit Marie-Veniard (pp. 61-76) entre *dénomination propre* et *nom propre* est problématique. Le terme *dénomination propre* provient des travaux de Bernard Bosredon (« "Le N N^{PR}" entre langue et discours », in : Claude Buridant, Georges Kleiber, Jean-Christophe Pellat, éds, *Par monts et par vaux. Itinéraires linguistiques et grammaticaux. Mélanges de linguistique générale et française offerts au professeur Martin Riegel pour son 60^e anniversaire par ses collègues et amis*, Louvain, Peeters, 2001, pp. 55-66), mais Marie-Veniard annonce s'en servir pour distinguer les « entités sociales » des « objets naturels » (p. 63). *Alice*, titre de chanson, serait donc une dénomination propre alors qu'*Alice*, le prénom féminin, serait un nom propre. Il semble étonnant d'inclure les noms de pays et de villes parmi les noms propres puisqu'ils relèvent plutôt des entités sociales que des objets naturels. Quelle que soit l'interprétation de ces éléments, il faut, en premier lieu, se demander s'il est réellement utile de créer une distinction de type ontologique pour des termes linguistiques, surtout lorsqu'il n'est pas prouvé qu'une langue tel le français traite différemment les noms d'entités sociales et ceux d'objets naturels.

Quant au second point, il crée l'équivoque depuis des décennies. Le nom propre donne l'illusion d'un lien direct avec le référent et sa définition même (le nom propre réfère à un individu unique) renvoie à l'acte de référence. Pourtant, il est nécessaire de bien séparer l'analyse linguistique et la référence,

on aboutit sinon à des abus de langage comme le fait Georgeta Cislaru qui écrit, à propos de l'auto-nomination pseudonymique sur l'internet, que dans ce cas « référent et signifié se confondent » (p. 48). D'un point de vue saussurien, le référent n'entre pas dans la relation signifiant/signifié constitutive du signe, il demeure extérieur et aucune assimilation n'est, à proprement parler, possible.

Finalement, à la lecture des articles, on est en droit de s'interroger s'il existe des noms propres en langue. Si l'on accepte qu'il ne peut y avoir de référence en langue, il devient difficile de le croire et, à moins de postuler comme je le ferais qu'il existe un niveau intermédiaire entre langue et discours – qui correspondrait à la norme décrite par Eugenio Coseriu (*Teoría del Lenguaje y lingüística general*, Madrid, Gredos, 1967) –, le nom propre pourrait alors être en priorité un phénomène de discours. Alice Krieg-Planque le confirme partiellement en écrivant que « c'est bien l'emploi qui fait le nom propre d'événement, et il n'existe de noms propres d'événement qu'en contexte » (p. 81).

Selon l'appareil théorique de Marie-Noëlle Gary-Prieur (pp. 153-168), cette conclusion est évidemment inacceptable. Il faudrait plus qu'un compte rendu pour présenter tous mes désaccords vis-à-vis de cette postface. Je les résumerai en affirmant qu'on ne peut que rejeter ce référentialisme exacerbé qui voudrait que, pour qu'il y ait antonomase – c'est-à-dire passage du nom propre au nom commun – le lien avec le référent initial devrait se distendre : Marie-Noël Gary-Prieur explique ainsi qu'un Rambo n'est pas, malgré les milliers d'occurrences que l'on peut recenser, une antonomase parce qu'on penserait nécessairement au personnage en employant ce terme. En conséquence, le contexte n'aurait que des effets minimes sur les noms tant que l'influence du référent (il serait intéressant de comprendre sur qui porte cette influence : l'auteur, le lecteur, la société ?) se fait encore sentir. Que plusieurs exemples cités dans les articles composant l'ouvrage viennent contredire cette prise de position référentialiste n'entraîne l'auteure à aucune remise en question puisqu'elle se retranche derrière une opposition langue/discours qui impose à la linguistique de se contenter de la langue – le discours ne fournit, dit-elle, que des « données » (p. 167) – et force l'analyse du discours à se concentrer, comme son nom l'indique, sur le discours. En fin de compte, cette présentation pourrait même laisser supposer aux non-spécialistes que l'analyse du discours n'est pas réellement une branche de la linguistique, ou alors qu'il y aurait, à la manière du générativisme triomphant des années 70 ou de certains pragmatistes (Jean-Louis

Vaxelaire, *op. cit.*, 2005, pp. 841-845) d'aujourd'hui, une linguistique sérieuse qui traiterait la langue et une autre qui se contenterait des données.

En conclusion, cette collection offre une source de réflexion stimulante, qui prouve qu'il est beaucoup plus efficace d'étudier les noms propres dans des contextes journalistiques ou littéraires que de se contenter d'*Aristote* et de *Landres* comme uniques échantillons de la classe, et mérite, à ce titre, d'être lue par toutes les personnes intéressées par la question linguistique du nom propre. On devinera que, à titre personnel, je ne suis pas convaincu de l'intérêt éditorial d'ajouter aux huit articles des intervenants du colloque cette postface qui nuance, voire conteste, les conclusions tirées précédemment. S'il s'agissait de bénéficier de la légitimité d'une des figures incontournables de l'étude des noms propres, le gain est loin d'être évident.

Jean-Louis Vaxelaire
ER-TIM, Inalco, F-75012
jl.vaxelaire@orange.fr

Érik NEVEU, *Les mots de la communication politique*.

Toulouse, Presses universitaires du Mirail, coll. Les Mots de, 2012, 128 p.

« Il n'y a pas de pouvoir nu et muet ». La paternité de cette affirmation revient à Georges Balandier (*Pouvoir sur scène*, Paris, Presses universitaires de France, 1980), signifiant explicitement l'importance des mots employés par les hommes politiques, notamment à des fins de conquête du pouvoir. On pourrait ajouter une citation de Pierre Bourdieu qui explique en préambule de son ouvrage *Sur la télévision* (Paris, Éd. Raisons d'agir, 1996) que « paradoxalement, le monde de l'image est dominé par les mots ». Levons d'emblée une ambiguïté : ce ne sont pas vraiment sur des joutes verbales, sur des tirades extraordinaires, sur des mots qui claquent ou qui choquent que le petit dictionnaire d'Érik Neveu s'attarde. L'auteur s'extirpe du piège de la spectacularisation des « gros » mots et préfère se concentrer sur un vocabulaire récurrent qu'aime à employer trois types d'acteurs clés : les professionnels de la communication que sont les journalistes et autres acteurs médiatiques ; les profanes ou « citoyens ordinaires » comme les nomme l'auteur ; enfin, les spécialistes des sciences sociales qui cherchent à décoder et décortiquer les stratégies des professionnels de la politique. Ainsi, sur les 123 entrées recensées, trouve-t-on les classiques et attendus « Publicité », « Campagne », « Journalistes politiques », « Popularité », « Programme » ou bien encore